

Décision 17-DCC-72 du 30 mai 2017

relative à la fusion par absorption de la société coopérative agricole Sud Céréales par la société coopérative agricole Arterritis

Posted on: 19 juin 2017 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Fusion

Partie notifiante

Société coopérative agricole
Arterritis

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société coopérative agricole
Sud Céréales

Lire

Le texte intégral
104.01 Ko